

Pendant plus de 30 ans, l'incinérateur d'ordures de la Combe de Savoie a dégagé des quantités de dioxine qui ont pollué toute la chaîne alimentaire. D'un point de vue économique, la catastrophe est immense. Mais sa dimension sanitaire reste à établir.

Une usine d'incinération fait planer le spectre de la dioxine sur la Savoie

Robert Marmoz, Albertville

Mercredi 13 mars 2002

Rubrique: régions

C'est au mieux la pire des calamités, au pire la plus grande catastrophe causée par les dioxines qu'a eu à connaître la France. Mais, assez curieusement, l'information – hormis dans la région d'Albertville directement concernée – n'a jamais réussi à vraiment percer. Il est vrai que lorsque la réalité de la pollution a été connue, fin octobre dernier, l'actualité était largement dominée par les suites de l'attentat contre les tours de New York et le début de la guerre d'Afghanistan. Mais aujourd'hui les chiffres et les questions sont là. Les chiffres: d'ores et déjà près de 2500 bêtes – vaches, chèvres, brebis – ont été abattues et le même nombre devra encore prendre la direction de l'abattoir, 16 000 litres de lait sont détruits chaque jour, 246 exploitations sont touchées. Les questions: ce qui n'est à ce jour qu'une calamité économique touchant l'agriculture, mais peut-être à terme aussi le tourisme, peut-il se traduire par une véritable catastrophe sur le plan de la santé humaine? Y a-t-il eu dans le nord de la combe de Savoie une augmentation vertigineuse des cancers? Et le lait que les mères allaitantes de la région donnent à boire à leurs enfants n'a-t-il pas, chez ces derniers, été un facteur d'aggravation des risques de cancer? C'est pour avoir droit à des réponses aux questions qu'ils ont longtemps posées dans le vide que d'ores et déjà des associations et des habitants ont porté plainte. C'est pour obtenir la sanction des responsables que d'autres ce mardi vont en déposer de nouvelles pour «mise en danger et empoisonnement» en visant cette fois le préfet de Savoie et les dirigeants du syndicat intercommunal de gestion des ordures ménagères de la région d'Albertville, le SIMIGEDA. Aux derniers, ils reprochent d'avoir fait fonctionner l'incinérateur du syndicat en dehors des normes techniques imposées par la réglementation. Au premier, de les avoir laissé faire en n'exerçant pas suffisamment son pouvoir de contrôle. Frédérique Sanchez se rendra aujourd'hui chez le juge d'instruction pour porter plainte. Peut-être ira-t-elle avec son petit garçon, Aemilio. C'est à cause de lui, et de ses deux autres enfants, qu'elle était venue s'installer dans la région il y a quelques années: «Je voulais vivre dans l'air pur et faire profiter mes futurs enfants des produits sains de la montagne. Aujourd'hui, je me dis qu'en les allaitant je voulais leur donner le meilleur et qu'en fait je leur ai peut-être donné le pire.» Frédérique habite, comme environ 40 000 autres personnes, dans le rayon de 10 kilomètres qui autour de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère détermine la zone de contrôle instaurée par les autorités. Dans cette zone, on ne boit plus le lait local ni de produits laitiers, on abat les troupeaux contaminés. Pendant des années, Frédérique ne s'est pas doutée que l'incinérateur dégageait – entre autres – des quantités faramineuses de dioxines dans l'atmosphère, que cette dioxine se déposait sur l'herbe, que les vaches l'absorbaient et qu'elles en restituaient une grande partie dans leur lait. Elle a appris depuis que, se fixant sur les matières grasses, la dioxine qu'elle avait ingurgitée dans les produits locaux se retrouvait concentrée dans son propre lait à elle. C'est comme cela qu'est née l'Association citoyenne active de lutte contre les pollutions (ACALP) qui, constituée en décembre 2001, regroupe aujourd'hui déjà près de cinq cents personnes, «victimes» de l'incinérateur. Pourtant depuis dix ans une autre association créée et dirigée par Pierre Ivanès, un ancien ingénieur de la pétrochimie aujourd'hui à la retraite, avait tiré en vain le signal d'alarme. «Le premier four construit en 1968 était une simple casserole qui brûlait les déchets, à l'air libre, sans filtre. Le deuxième l'a remplacé en 1984, mais il était loin d'être aux normes établies en 1991. Les exploitants du SIMIGEDA, le maire d'Albertville qui en est son président en tête, ne l'ont jamais mis en conformité car ils voulaient investir à terme dans un autre four qui aurait triplé sa capacité. Cela veut dire que pendant 33 ans on a laissé les dioxines s'envoler et venir polluer la chaîne alimentaire», explique Pierre Ivanès. Michel Roulet, un conseiller municipal Vert d'Albertville, par ailleurs délégué au syndicat des ordures ménagères, avait bien tenté d'alerter les responsables politiques en demandant des analyses mais le maire RPR, Albert Gibello, avait renvoyé l'importun écologiste à son éclairage à la bougie. Il a fallu qu'un riverain dont la femme était décédée d'un cancer, et qui est atteint du même mal, se livre à une rapide enquête pour que l'ampleur des dégâts soit connue. D'après son recensement personnel il y aurait dans la seule commune de Grignon, 1800 habitants, plus de soixante-dix cas de cancer. Et dans une seule rue du village, la plus proche de l'usine, plus de vingt cas ont été relevés. Le maire du village a donc décidé de commander enfin les études jusqu'alors repoussées. Et les résultats ont glacé les élus, la population et les autorités administratives: une vache battait le record de France, voire d'Europe, de la contamination à la dioxine en en portant quelque 70 picogrammes par gramme de matière grasse, quand la norme de retrait des produits à la consommation est de 5 picogrammes. Quant aux fumées de l'incinérateur, elles rejetaient plus de 700 fois la norme européenne.

Du jour au lendemain, l'incinérateur était fermé sur décision du préfet. On découvrait alors que quelque 40 installations similaires à celle de Gilly-sur-Isère n'étaient pas aux normes en France. C'était le début de la catastrophe économique et la recherche de la pollution donne désormais de plus en plus de sueurs froides aux responsables locaux: trois études épidémiologiques ont été annoncées pour vérifier les éventuelles corrélations entre la pollution et les risques de cancer.